

# FEUILLET D'INFORMATION

DIRECTION RÉGIONALE DE LA SÉCURITÉ CIVILE ET DE LA SÉCURITÉ INCENDIE DE LA  
GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE



## Onde de tempête et érosion côtière

### Vents violents

Les vents violents peuvent être associés à des dépressions atmosphériques ou phénomènes météorologiques localisés.

On parle de vents violents lorsque les vents soufflent à plus de 60 km/h pendant au moins une heure ou lorsque surviennent des rafales de plus de 90 km/h [Vent-violent](#).

Ces phénomènes météorologiques ne sont pas sans conséquence : pannes de courant prolongées, verglas ou ondes de tempête.

En cas d'alerte météorologique de vents violents, **suivez les messages d'alerte météorologique à la radio, à la télévision ou sur Internet.**

### Comment se préparer à des vents violents?

- Ayez chez vous les [articles essentiels en cas de situation d'urgence](#).
- Coupez et ramassez régulièrement les branches d'arbre mortes sur votre terrain. Si vous avez des arbres à proximité de fils électriques, [communiquez avec Hydro-Québec](#) ou votre entreprise locale de distribution électrique.

### Onde de tempête ou déferlement de vagues

Les ondes de tempête ou le déferlement de vagues se produisent lorsque le vent et la pression atmosphérique poussent l'eau vers les côtes et provoquent des vagues très élevées et un niveau anormal de l'eau. Ces phénomènes peuvent causer l'[inondation de la côte](#) et accélérer l'érosion de celle-ci [Onde de tempête](#).

Lorsque les terres en bordure de la mer sont inondées, on parle de submersion côtière.

Ces phénomènes accélèrent l'érosion côtière, entraînant le recul de la côte et l'abaissement des plages.

Si vous habitez en bordure du fleuve, consultez la [table des marées](#) de votre région ou le [site d'Environnement et Changement climatique Canada](#) pour être informé des alertes d'ondes de tempête.

## Mouvement de sol

Chaque année au Québec, près d'une centaine de cas d'instabilité du sol ou de glissement de terrain font l'objet d'un signalement auprès des autorités municipales. Ils se produisent souvent au printemps ou à l'automne. Leur fréquence peut augmenter lors d'événements météorologiques extrêmes.

Les glissements de terrain se produisent le plus souvent dans les sols argileux, communément appelés « glaise », et au bord des cours d'eau [Glissement terrain](#).

## L'érosion côtière

L'érosion côtière est un aléa naturel qui affecte particulièrement les côtes des régions de la Côte-Nord, du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine [Érosion côtière](#).

Une bonne partie des zones soumises à l'érosion côtière est également affectée par la submersion côtière. Celle-ci est un phénomène d'inondation des terres basses en bordure de la mer soit de manière graduelle par la hausse du niveau marin, soit de manière soudaine lors d'ondes de tempête. Les niveaux d'eau élevés associés à de fortes vagues poussées vers la côte par des vents violents provoquent l'inondation de la côte et accélèrent l'érosion de celle-ci.

## Obtenir de l'aide financière après un sinistre

Les propriétaires et locataires, les entreprises, les propriétaires de bâtiments locatifs, les organismes et les municipalités qui ont été touchés par un sinistre peuvent demander une aide financière ou une indemnisation.

Consulter la section relative à l'[aide financière](#) sur le site Internet du ministère de la Sécurité publique du Québec.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter le site du ministère de la Sécurité publique du Québec à l'adresse suivante :

[Onde de tempête](#)

[Québec.ca \(Urgence Québec\)](#)

[Site du Ministère de la Sécurité publique](#)

Numéro d'urgence 24/7 COG : 1-866-776-8345

LA SÉCURITÉ CIVILE AU QUÉBEC « UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE »